

Les

essentiels



■ Pourquoi partager l'eau ?

■ La sobriété hydrique est-elle possible ?

■ Quelles actions engager ?

ÉCONOMIES D'EAU

CHAQUE GOUTTE COMPTE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





LE CONTEXTE

Pourquoi la disponibilité en eau devient-elle critique ?

92%

des départements français ont connu des mesures de restrictions d'eau durant l'été 2022. Au mois d'août, plus de 100 communes étaient privées d'eau potable.

Source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, août 2022

Préserver la ressource dès maintenant, pour éviter les crises et conflits futurs

En France, la disponibilité de l'eau est fragile du fait de son inégale répartition spatiale et temporelle. Le changement climatique, l'augmentation de la demande en eau potable et la multiplicité des usages constituent autant de facteurs qui exacerbent les tensions.

L'eau est une ressource indispensable à la santé de l'homme, aux écosystèmes, à l'économie. Une eau disponible et de qualité est essentielle à l'approvisionnement en eau potable, mais aussi à l'agriculture, l'industrie, la production d'énergie, etc.

Sa disponibilité est pourtant aujourd'hui menacée, notamment celle de l'eau potable gérée par les collectivités, dont la demande est très forte dans les zones urbaines et culmine en période estivale. Dans le même temps, les pollutions rendent certaines masses d'eau indisponibles ou augmentent leur coût d'exploitation.

L'inadéquation entre les besoins et la disponibilité en eau utilisable sur un territoire peut alors créer des situations de pénurie, qui deviennent d'autant plus fréquentes et sévères sous les effets du changement climatique.

- De plus en plus régulières et intenses, les sécheresses conduisent les préfets à prendre des mesures de restriction de certains usages de l'eau.
- Le réchauffement de l'air, augmentant aussi les besoins de la végétation, accentue la demande en eau pour l'agriculture ou l'arrosage des espaces verts communaux ou domestiques.

- Le réchauffement de l'air intensifie les pluies. Avec l'urbanisation, cela aggrave les phénomènes de ruissellement et d'inondation, endommageant les infrastructures de l'eau et compromettant parfois temporairement l'accès à une eau de qualité.
- Le réchauffement des eaux de surface accentue la dégradation de la qualité des masses d'eau.

Dans ce contexte et à l'initiative de l'État, le Plan Eau (2023) vise un objectif de 10% de réduction des prélèvements d'eau d'ici 2030 à l'échelle nationale. Cet objectif ne pourra être atteint que par un effort collectif, notamment des collectivités, en première ligne pour montrer l'exemple, expérimenter de nouvelles pratiques, organiser de nouvelles collaborations, et impulser une dynamique de sobriété des usages.

En effet, l'eau du robinet ne doit plus être perçue comme une ressource inépuisable, mais comme un bien commun à protéger et à partager, un bien à économiser pour des retombées financières directes, mais aussi pour maintenir l'attractivité des territoires, éviter les crises et les conflits entre les usagers.



↻ LES ENJEUX

Comment faire émerger la vraie valeur de l'eau ?

4,7
€/m³

C'est le prix global moyen de l'eau au 1^{er} janvier 2024, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, pour un foyer : 2,32 €/m³ pour l'eau potable et 2,37 €/m³ pour l'assainissement collectif.

Source : Sispea (eaufrance.fr)

De l'eau « facile » à l'eau « patrimoine »

Si l'eau n'a pas de prix, son traitement initial, sa distribution et sa dépollution finale en ont un. Ressource épuisable, altérable et coûteuse, elle représente un patrimoine à reconsidérer comme tel, à préserver des pollutions et à utiliser de la manière la plus rationnelle possible.

Ouvrir un robinet est un geste réflexe pour les personnes ayant un accès facile et quotidien à l'eau potable, qui le font sans même se questionner sur le chemin parcouru par cette eau ni sur les multiples transformations opérées pour en assurer la potabilité et la disponibilité.

La disponibilité et la qualité de l'eau sont pourtant de plus en plus menacées.

Les tensions observées ces dernières années ont contribué à faire prendre conscience de sa valeur :

- L'eau est essentielle à la vie : elle a écrit l'histoire et la géographie locale ; elle contribue à la dynamique et au cadre de vie des territoires, ainsi qu'au bon fonctionnement des éco-systèmes.
- L'eau est une ressource à partager : la répartir équitablement entre usagers et dans le respect des écosystèmes contribue à éviter les conflits.
- L'eau détermine le futur des territoires : agir sur la disponibilité de l'eau aujourd'hui évite qu'elle ne s'avère peut-être limitante demain pour des projets de développement et d'aménagement.

- L'eau potable ne coule pas de source : prélever l'eau, la potabiliser, la distribuer jusqu'aux habitations, collecter les eaux usées, les traiter puis les rejeter sont autant d'opérations dont le coût est supporté par les collectivités.

Les communes (regroupées en structures intercommunales) sont en charge de l'équilibre financier de la gestion de l'eau et des investissements qui garantissent que demain, une eau de qualité soit toujours disponible au robinet à un coût abordable. Elles sont les acteurs clés pour faire émerger une gestion intégrée et démocratique de l'eau, et pour souligner sa valeur auprès de l'ensemble des acteurs du territoire au travers d'une stratégie d'économie d'eau.



 VOTRE STRATÉGIE

Comment faire rimer sobriété hydrique et contrainte économique ?

1 Md

de m³ sont perdus dans les réseaux de distribution, sur les 5,5 milliards de m³ prélevés chaque année en France pour assurer l'alimentation en eau potable.

Source : ADEME

Coordonner les mesures et les acteurs, pour des bénéfices partagés

Parmi la multitude de mesures existantes, certaines sont peu coûteuses. Réaliser des économies d'eau est non seulement possible, mais aussi économiquement accessible pour toutes les collectivités.

Construire une stratégie locale d'économie et de partage de l'eau nécessite de mobiliser les acteurs du territoire autour d'un panel de solutions, et en s'appuyant sur le partage d'une vision prospective du climat, de la disponibilité de l'eau et de ses usages. Si la connaissance de l'état des réseaux et des volumes consommés n'est pas indispensable pour initier une démarche, elle le devient lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre et de suivre un plan d'action.

Des mesures rapides et peu coûteuses pour les collectivités peuvent être déployées en parallèle d'études de diagnostics ou d'opportunité plus longues. Des retours d'expériences confirment l'atteinte de réductions significatives des prélèvements d'eau en quelques années, grâce à une telle combinaison d'actions. Les bénéfices seront d'autant plus grands que la stratégie inclura aussi la réduction de la demande en eau, par le déploiement de dispositifs efficaces et/ou par la diffusion de bonnes pratiques.

MESURES FACILES À RÉALISER

MESURES À INSCRIRE DANS LA DURÉE

MESURES INCITATIVES



VILLE

Installer
des compteurs
et suivre
les consommations

Lutter
contre les fuites,
recourir aux eaux
non conventionnelles

Repenser
la tarification de l'eau
et les incitations



BÂTIMENTS

Équiper
les bâtiments publics
en systèmes
hydroéconomiques

Recourir
à des eaux récupérées
ou recyclées pour
les usages le permettant

Diffuser
de bonnes pratiques



COMPORTEMENTS

Accompagner
l'équipement des
habitations en systèmes
hydroéconomiques

Embaucher
un économiste de flux
pour accompagner
les actions d'économies

Sensibiliser
les différents publics

1

Mesurer les consommations pour affiner sa stratégie d'économie

- Prévoir des équipements de mesure et de surveillance, pour améliorer la connaissance du réseau et des consommations.
- Analyser les consommations d'eau potable pour identifier les sites à potentiels d'économies.
- Construire une démarche de sobriété :
 - réaliser des actions de court terme à coût modéré, sans attendre les résultats de l'étude d'opportunité des mesures onéreuses ou de long terme;
 - explorer toutes les solutions possibles : modifier les infrastructures de l'eau, revoir l'organisation des acteurs, adopter les bonnes pratiques;
 - hiérarchiser et planifier les actions et investissements de moyen et long terme;
 - définir des indicateurs pour évaluer l'efficacité des actions prévues : volume annuel consommé, nombre de fuites réparées, etc.

2

Engager des actions d'économie d'eau potable

- Équiper les bâtiments publics et les ménages en systèmes hydroéconomiques : mousseurs, réducteurs de débit, etc.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès de publics variés pour agir sur les comportements de chacun.
- Intervenir sur le patrimoine (réseaux de distribution) pour résorber les fuites.
- Dédier des moyens humains tel un économiste de flux pour accompagner les acteurs socio-économiques.



Kit hydroéconome distribué aux citoyens dans le cadre du programme Mac'Eau en Gironde.

3

Envisager les eaux non conventionnelles pour limiter les prélèvements

Les eaux non conventionnelles (ENC) sont celles qui ne sont pas issues directement d'un prélèvement dans la ressource naturelle, comme les eaux usées traitées et les eaux de pluie. Elles peuvent être utilisées en substitution à l'eau potable pour certains usages, après avoir subi un traitement spécifique si nécessaire afin de respecter les seuils de qualité réglementaires.

Recourir à cette opportunité requiert une démarche structurée :

- Identifier et rassembler les acteurs prêts à s'engager sur l'usage d'une eau non conventionnelle.
- Explorer le recours aux ENC lors du montage de projets pour lesquels leur usage est permis : irrigation, arrosage des espaces verts, hydrocurage, usages industriels, etc.
- Établir un modèle économique et préparer la gouvernance adéquate en impliquant l'ensemble des services concernés et en dialoguant avec les services de l'État.



Adobe stock

Depuis 2023, la métropole d'Orléans utilise des eaux usées traitées pour l'arrosage du parc floral de La Source. Chaque année, ce sont ainsi 100 000 m³ d'eau qui ne sont plus prélevés dans le Loiret.

4

Initier une dynamique avec les acteurs du territoire

- Fédérer un réseau d'acteurs impliqués, pour intégrer la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement (formes urbaines moins consommatrices en eau, etc.).
- Repenser la tarification de l'eau ou les incitations financières, pour faciliter l'adoption de pratiques vertueuses ou d'équipements économes en eau.
- Évaluer régulièrement les actions engagées et partager les progrès réalisés avec les citoyens pour créer une dynamique territoriale, pour adapter les actions si nécessaire, et aider à actionner de nouveaux leviers.



Agglo de Brive

Pour inciter à la sobriété et réduire ses prélèvements, l'agglomération de Brive-la-Gaillarde (19) a adopté une tarification avec bonus/malus basée sur l'atteinte d'objectifs pré-déclarés par les usagers.



wikimedia commons

MÉRIGNAC : DES ÉCONOMIES SIGNIFICATIVES PAR UNE COMBINAISON D' ACTIONS

La ville de Mérignac (33), confrontée à la surexploitation de ses nappes, s'est engagée dès 2003 dans une démarche d'économie d'eau dans le cadre de son Agenda 21. Après 20 ans, les résultats sont là : 45% de réduction de la consommation d'eau pour les espaces verts, 20% dans les bâtiments municipaux, soit une économie d'eau cumulée d'environ 1 million de m³.

Cette réussite est liée à une stratégie fondée sur de multiples mesures, dont : le recrutement d'une économe de flux, l'état des lieux et le suivi des compteurs d'eau, avec la mise en place de « fiche individuelle compteur », l'installation de récupérateurs d'eau de pluie après un travail de réduction des surfaces d'espaces verts à arroser, et la distribution gratuite de plus de 80 000 kits hydroéconomes aux habitants.



 MÉMO

Quels moyens pour une stratégie durable ?

de
13 M

à 17 millions de m³ d'eau potable sont utilisés chaque année pour l'arrosage des espaces verts en France, qui peut être remplacé par de l'eau de pluie récupérée ou de l'eau usée traitée.

Source : calcul effectué à partir de « Optimiser l'arrosage des espaces verts », Cerema, 2019 et « Étude sur la gestion raisonnée de l'arrosage en espaces verts », Plante & Cité, 2013



S'adosser à la planification urbaine locale

La rareté de l'eau peut être prise en compte au moyen d'une charte locale, ou lors de l'élaboration ou de la révision d'un PLU(i) au travers d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique ou d'articles de règlement spécifiques.

<https://outil2amenagement.cerema.fr/thematiques/environnement/eau>



Agir sur les espaces verts

L'arrosage des espaces verts consomme beaucoup d'eau. Les pistes d'économies sont multiples : pratiquer

l'agroécologie, choisir les espèces adaptées aux conditions climatiques locales actuelles et futures (avec l'outil Sésame du Cerema), mettre en place l'arrosage raisonné, ou se tourner vers la REUT (réutilisation des eaux usées traitées).

[Optimiser l'arrosage des espaces verts, Bron, Cerema, Coll. Les ressources, 16p, 2017](#)



Identifier les actions les plus économiques

Une méthode simple permet de calculer le ratio coût-efficacité (RCE) des solutions adoptées pour économiser l'eau - une action étant considérée comme efficiente si son RCE est inférieur à 0,5€/m³ d'eau économisée par an.

<https://economie.eaufrance.fr/lanalyse-cout-efficacite>



Encourager et partager les bonnes pratiques

L'adhésion à un label valorise les actions engagées, comme « Territoire d'eau en transition écologique » du réseau Amorce. Les bonnes pratiques se partagent notamment au sein du « Club des Économies d'eau » animé par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et dans d'autres réseaux d'acteurs ou plateformes territoriales, par exemple pour le Grand sud-ouest.

www.club-ecodeau.fr/

<https://aquagir.fr/>

<https://bonnespratiques-eau.fr/>

ÉTUDIER LES POSSIBLES ACCOMPAGNEMENTS FINANCIERS

Les agences de l'eau accompagnent financièrement les collectivités, entreprises et agriculteurs pour réduire leur consommation d'eau, en remplacement des prélèvements existants. Leur soutien financier peut être sollicité pour les études ou les travaux de mise aux normes d'infrastructures, du déploiement de nouvelles installations de recyclage ou d'équipements plus économes en eau.

ÉCONOMIES D'EAU CHAQUE GOUTTE COMPTE

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Eaux usées traitées. Une ressource à valoriser.**
Cerema, Coll. Les essentiels, 2025, 12 p.
- Série de fiches **économie et partage de l'eau.**
Cerema
- **Objectifs -10% de prélèvement de la ressource en eau sur les territoires. 10 mesures immédiates et moyen terme applicables dans nos collectivités.** Amorce, 2023
- Denier-Pasquier F., **Ouvrage-Mémo Juridique : Agir pour une gestion équilibrée de l'eau.** Le passager clandestin, 2024, 142 p.

LE CEREMA VOUS ACCOMPAGNE

- Pour évaluer les besoins futurs en eau de votre territoire, avec des outils et méthodes innovantes.
- Pour élaborer des stratégies d'économie et de partage de l'eau, adaptées aux enjeux locaux et avec vos programmes territoriaux.
- Pour sélectionner le panel de solutions le plus adapté, parmi les mesures de sobriété possibles et à toutes les échelles, du bâtiment au bassin.

AGIR POUR DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU DÉFI CLIMATIQUE

Le Cerema, établissement public à la fois national et local, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique, dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral. Il relève des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

+ SUR

cerema.fr

Suivez notre actualité.

doc.cerema.fr

Téléchargez nos publications.

CONTACTS

Cerema Risques, eaux et mer
dtecrem.cerema@cerema.fr